

Certificat du contrôle de production en usine

1164-CPR-PRD004

(version originale en langue française)

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Prédalles en béton pour systèmes de planchers

Concrete floor plates for floor systems

fabriqué(s) en béton armé et en béton précontraint, dont l'usage prévu est précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant et dont les propriétés relatives aux caractéristiques essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminées selon la méthode 3,

mis sur le marché de l'espace économique européen par :

RECTOR LESAGE SA
68058 MULHOUSE CEDEX

et fabriqué(s) dans l'usine :

RECTOR LESAGE SA
63190 RAVEL

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 13747:2005/A2:2010

sous système 2+, sont appliquées et que

le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat, délivré pour la première fois le 30 avril 2008, annule et remplace le certificat renouvelé le 29 avril 2011 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 25 avril 2017.

La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 25/04/14
Révision n° 2



Alberto ARENA
Directeur Qualité Sécurité Environnement

Établissement : **RECTOR LESAGE SA**

à : **63190 RAVEL**

N° 004.003

OBSERVATIONS
